



Charte du parent accompagnateur à la piscine

Madame, Monsieur,

Votre enfant participe à des séances d'enseignement de la natation scolaire avec sa classe.

Vous êtes parent accompagnateur de la classe et nous vous remercions pour cette aide précieuse.

Cette charte a pour but de vous orienter dans votre collaboration tout en respectant des normes d'hygiène et de sécurité spécifiques aux établissements de bain.

Les recommandations sont avant tout, dans l'intérêt des enfants pour favoriser leur progression dans les apprentissages.

Elles s'inscrivent dans la continuité du projet pédagogique relatif à l'enseignement de la natation scolaire qui est validé par l'inspectrice de l'éducation nationale et la conseillère pédagogique.

Afin de respecter le droit à l'image de chaque enfant et le règlement intérieur, les prises de vue sont interdites sauf à des fins pédagogiques par l'enseignant ou un parent désigné.

A l'entrée, les enfants et les accompagnateurs (Parents, AVS, Professeurs des écoles) se déchaussent avant de pénétrer dans les vestiaires.

Sur les sollicitations du Professeur des écoles, les parents se répartissent au mieux dans les vestiaires afin d'aider les enfants. Ils les orientent et les aident à s'organiser (rangement des vêtements). Ils veillent sur le groupe. Les parents veillent au respect du circuit du baigneur (passage aux douches, pédiluve...).

Les parents peuvent ensuite regarder la séance dans les gradins sans intervention de leur part sauf demande expresse de l'enseignant (toilettes...). Il est parfois tentant d'intervenir (gestes, appels...) notamment auprès de votre enfant, mais nous vous demandons de ne pas le faire et de laisser agir l'enseignant et les éducateurs. Si vous avez une remarque, une question, le mieux est d'en parler à la fin de la séance.

Pour les élèves dispensés, ils restent sous la responsabilité de l'enseignant. L'organisation concernant leur surveillance est donc à définir avec/entre le professeur des écoles et les parents accompagnateurs.

Un immense merci pour votre collaboration

L'équipe de la piscine Roger AVENEAU de Vanves